Rue89 : “Le boycott d’Israël est légitime”

18/10/2010 à 23h29

Arme non-violente, arme des sans-armes, utilisé jadis à l’encontre de l’Afrique du Sud, le boycott semble aujourd’hui hui remettre en cause la toute puissance de la consommation-reine, celle des marchandises ainsi que celle d’un Etat (Israël) qui a toujours profité d’une totale impunité.

Plus personne ne peut dire, à l’heure actuelle, qu’Israël respecte le droit international ou les droits humains. Pourtant, près de 80 plaintes ont été déposées contre des militants et militantes français issus de la société civile, de mouvements associatifs, de syndicats, et de partis politiques, pour avoir appelé à boycotter les produits en provenance d’Israël.

Ces plaintes font suite à la circulaire de la ministre **Michèle Alliot-Marie qui a entretenu la confusion entre « produits casher » et « produits israéliens »**, en appelant les tribunaux à la vigilance contre des « actes de discrimination raciale » ! […]

Rue 89